

## Édito

**P**leinement satisfait et heureux des résultats (encore officiels) de notre visite de certification de juin dernier (lire page 4), j'adresse, encore une fois, à tous nos professionnels, un grand merci pour leur mobilisation mais aussi pour l'état d'esprit qui a prévalu tout au long de cette démarche qui est un élément de force de notre organisation pour l'avenir...

Un état d'esprit porteur d'une volonté commune de répondre au mieux à nos missions et d'un réel humanisme professionnel au service de nos patients mais aussi de notre Association.

Un atout qu'il nous importera de préserver pour appréhender au mieux l'année 2016, marquée par les plans d'économie national et régional avec aussi la mise en œuvre de la nouvelle Loi de Santé et l'organisation de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté.

Des problématiques importantes, auxquelles notre Association saura faire face, j'en suis convaincu, le travail de restructuration de nos activités mené ces 20 dernières années et nos orientations actuelles allant dans le sens des adaptations attendues.

Le rôle apprécié que nous tenons sur la moitié nord de la Franche-Comté, la qualité de nos dispositifs de soins et l'intensité des partenariats tissés en psychiatrie – santé mentale sont d'ores et déjà également des atouts pour affronter au mieux ce nouveau contexte.

Plus que jamais, il nous faut maintenir nos savoir-faire au profit d'une cohérence encore renforcée des parcours de soins et de vie que nous sommes en mesure de proposer à la population que nous desservons.

L'inauguration prochaine de 2 structures novatrices récemment ouvertes (Résidence Accueil et hôpital de jour dédié au sujet âgé) témoigne de cette dynamique.

**Didier FAYE**

Directeur Général de l'AHFC



## SOMMAIRE

### - Actualités -

Télémédecine en psychiatrie...	2
Dossier patient informatisé	2
Plateformes de coordination en psychiatrie et santé mentale	3
Réorganisation des chefferies médicales de l'Aire Urbaine	3

### - Qualité & sécurité des soins -

Visite de certification : et maintenant ?	4
Une équipe d'analyse des EIGAS*	4
Bilan de 2 programmes d'ETP	5

### - Des missions et des Hommes -

PASSanté mentale	6
------------------	---

### - Zoom sur... -

Partenariats culturels en pédopsychiatrie...	7
--	---

### - Fenêtre sur... -

Nouveaux retraités	8
Nouvel élan « éco-gestes » !	8
Harcèlement entre adolescents	8
Journée d'étude Santé mentale	8

# - ACTUALITÉS -

## Télémédecine en psychiatrie...

... du sujet âgé sur la Haute-Saône

**S**itué en amont comme en aval de l'hospitalisation et au cœur du réseau de soins, le CESPPA (Centre d'Évaluation et de Soins Psychiques pour Personnes Âgées, cf. À la croisée... n°25 - janvier 2015) se veut être le pivot et la porte d'entrée de l'intersecteur de psychiatrie du sujet âgé haut-saônois (70Z01). Il sera également le point de départ d'une expérimentation de télémédecine...

Après l'installation du centre médico-psychologique, de l'équipe mobile et de la MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer et maladies apparentées) au sein de la structure vésulienne dès juin dernier, **c'est au tour du nouvel hôpital de jour de psychiatrie du sujet âgé de faire sa rentrée en ce mois de septembre.**

Toujours dans l'objectif de proposer **des soins au plus proche du domicile du patient**, un projet de télémédecine en psychiatrie porté par l'AHFC va y être expérimenté. Soutenue par des financements de l'Agence Régionale de Santé, notre organisation souhaite développer cet **outil novateur favorisant l'accès aux soins pour les zones rurales excentrées et palliant en partie la problématique de la démographie médicale.**



Le déploiement de ce dispositif sera progressif : il débutera cet automne avec l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Cournot Changey à Gray, pour se développer à moyen terme, comme l'explique le Docteur Jean-Marc TALON, médecin-chef du 70Z01...

*« Idéalement nous souhaiterions tendre vers un gain de réactivité dans les suivis des résidents d'EHPAD souffrant de troubles psycho-comportementaux en poursuivant nos visites in situ tout en proposant lorsque c'est nécessaire des téléconsultations « au pied levé » plutôt qu'un simple avis téléphonique. Pour les EHPAD où il n'y a pour le moment pas de visite sur site du psychiatre, nous avons le souhait de développer l'offre de téléconsultations programmées.*

*Notre seule réserve dans cette démarche est le temps médical disponible pour offrir ce service : des déplacements sont évités, mais la téléconsultation ne peut fonctionner qu'avec un psychiatre disponible devant son poste informatique pendant le temps nécessaire pour un échange avec un soignant de la structure et un entretien avec le résident. »*

## Dossier patient informatisé

Finalisation du déploiement de Cariatides

**C**omme à chaque étape-clé de cette démarche majeure pour l'établissement, voici un point sur les principales avancées réalisées et à venir...



### ✓ Informatisation du dossier de soins infirmiers (DSI)

Après un important travail de paramétrage réalisé par la Direction des Soins Infirmiers avec l'appui méthodologique du Département de l'Information Médicale, une phase de test a été initiée dans les unités Verlaine et Gauguin fin 2014.

La mise en production du DSI informatisé sous Cariatides a démarré le 29 juin dernier dans toutes les unités, grâce à la **forte implication des soignants et des référents infirmiers formés pour l'accompagnement de ce déploiement**, avec pour échéance cette fin septembre. Nous sommes, selon plusieurs témoignages, le seul établissement adhérent à Cariatides à avoir construit et mis en place un référentiel infirmier aussi complet ; ce travail constitue d'ailleurs **l'un des points que les experts de la Haute Autorité de Santé ont estimé « dignes de mention » lors de leur visite de certification en juin 2015.**

### ✓ Prescriptions des examens de biologie

Depuis juillet, **toutes nos unités d'hospitalisation complète de l'Aire Urbaine peuvent prescrire et consulter dans Cariatides les résultats des examens réalisés à l'Hôpital Nord Franche-Comté.**

Pour les unités dépendant du Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Saône, cette possibilité sera étudiée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015.

✓ Les **priorités des mois à venir** consistent à : mettre en place la **prescription en DCI** (Dénomination Commune Internationale) obligatoire depuis cette année et la **messagerie sécurisée** qui permettra dès 2016 d'échanger des informations avec nos partenaires extérieurs avec la confidentialité requise, **consolider le référentiel infirmier pour le médico-social.**

La **procédure en cas de panne informatique** (mode dégradé) sera testée et le groupe dossier patient fera des propositions à la Commission de l'Information Médicale pour **alléger le volet médical papier.**

# - ACTUALITÉS -

## Plateformes de coordination en psychiatrie et santé mentale

### Une innovation portée par l'AHFC au profit d'une dynamique collective

**Les plateformes de coordination en psychiatrie et santé mentale, déjà évoquées dans les précédentes éditions de ce journal, constituent une expérimentation innovante sur le territoire national lancée en 2014 sous l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé avec une forte implication de notre Association... Point d'étape.**

La mise en place d'un tel dispositif favorisant la coordination des parcours de soins et de vie constituait en effet un enjeu majeur de notre projet institutionnel 2012-2016. L'AHFC porte ainsi les 2 plateformes correspondant aux espaces d'animation territoriale qu'elle dessert : la Haute-Saône et l'Aire Urbaine.

Elles visent à couvrir l'ensemble des acteurs des domaines sanitaire, médico-social et social intervenant sur le champ de la psychiatrie et santé mentale sur un territoire donné. « *Le nombre de partenaires impliqués s'accroît progressivement avec désormais une cinquantaine de signataires de la charte constitutive qui s'engagent à nos côtés pour organiser des parcours efficaces au profit des usagers* » annoncent Delphine FLORES et Baptiste GRENOT, coordonnateurs respectifs de ces plateformes.

Le plan d'actions établi suite à la phase de diagnostic s'articule autour de 3 enjeux :

- ✓ **Optimiser les coopérations** et développer un socle de culture commune ;
- ✓ **Mieux articuler les actions** de prévention/soin/accompagnement ;
- ✓ **Faire remonter aux acteurs institutionnels des propositions** liées à l'organisation de l'offre territoriale. Déployé dès septembre 2014, il a permis d'engager la dynamique partenariale...

Afin d'améliorer la lisibilité de l'offre, un **site** dédié à ces plateformes incluant un **annuaire des différents acteurs** est en ligne depuis mai 2015 : [www.sante-mentale-nfc.fr](http://www.sante-mentale-nfc.fr)

Pour répondre au besoin d'une **meilleure compréhension de son fonctionnement et de ses modalités d'intervention**, notre organisation s'est mobilisée pour accueillir dans ses unités une centaine de professionnels de structures partenaires au 1<sup>er</sup> semestre 2015. Cette action qui a rencontré un vif succès est réciproque avec près de 70 de nos personnels attendus en **stage d'immersion** au sein de différentes structures extérieures d'ici la fin de l'année.

En appui à ces **échanges de pratique**, l'AHFC propose depuis juin à ces partenaires des **sessions de formation** autour de thématiques clés (sensibilisation aux pathologies mentales, addictologie, soins sans consentement...)

Enfin, des **groupes de travail par filière de psychiatrie** (infanto-juvénile, générale, du sujet âgé) sont menés avec les fédérations médicales de l'AHFC **pour organiser de manière efficace les parcours**, en réfléchissant aux points de rupture identifiés afin de proposer des pistes d'amélioration (élaboration d'outils communs, etc.)

Ce dispositif, jugé pertinent par les autorités de tutelle, semble en **adéquation avec la future loi de modernisation de notre système de santé** préconisant une structuration territoriale de l'action et des compétences...

## Réorganisation des chefferies médicales de l'Aire Urbaine

**Le Docteur Jocelyne FLESCH souhaitant modifier son exercice médical, notamment quant à la chefferie du pôle intersectoriel de soins sans consentement de l'Aire Urbaine, une nouvelle répartition cohérente de la psychiatrie générale des Pays de Montbéliard & Héricourt a été organisée.**

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2015, cette activité est scindée ainsi :

- ✓ Le Docteur Philippe FLESCH a désormais en charge le service de psychiatrie générale du Pays de Montbéliard intégrant le pôle intersectoriel de soins sans consentement de l'Aire Urbaine (secteur 25G07) ;

- ✓ Le Docteur Haïd GUETARNI (ci-contre) est, quant à lui, chef du service de psychiatrie générale du Pays d'Héricourt intégrant l'unité intersectorielle d'addictologie de l'Aire Urbaine et les activités du CPG de Valentigney (secteur 70G02).

Déjà membre de l'équipe médicale du 70G02 auparavant, il succède au Docteur Philippe FLESCH dont les missions sont recentrées sur le site Messagier.



# - QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -



## Visite de certification : et maintenant ?

Une dynamique d'amélioration continue !

Comme indiqué dans l'édition spéciale de la lettre d'information électronique de l'AHFC *Les brèves d'à la croisée...* parue le 26 juin dernier (consultable sur intranet) et reprenant les temps forts de la visite de certification qui venait de se dérouler dans notre établissement, les observations émises par les 5 experts-visiteurs lors du bilan de fin de visite ont été positives : ils n'ont relevé aucun écart entre nos pratiques et les attentes de la HAS (Haute Autorité de Santé).

La Direction disposera d'un mois pour formuler ses éventuelles observations quant au pré-rapport adressé avant l'automne ; la décision finale sera ensuite prise par le Collège de la HAS d'ici la fin de l'année.

Selon le nouveau processus décisionnel, les établissements seront classés en 5 niveaux : de A pour ceux satisfaisant pleinement aux exigences du référentiel (anciennement « sans réserve ni recommandation ») à E pour ceux n'y répondant pas.

Les établissements de **niveau A**, les plus performants, verront la durée de validité de leur **certification allongée de 2 ans**, soit 6 années au total... « Ainsi, si la décision finale nous est favorable, nous pourrions ne pas revoir d'experts-visiteurs avant 2021 ! » explique la cellule qualité.

Cependant, la volonté de la HAS étant d'assurer désormais un **suivi continu des démarches d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins**, le « compte qualité » est maintenu et lui sera transmis tous les 2 ans.

Nous devons donc bien entendu **poursuivre la dynamique d'analyse de nos pratiques et proposer des actions d'amélioration** via ce compte qualité, notamment dans les principales thématiques, à savoir :

- ✓ **Management de la qualité et des risques**
- ✓ **Droits du patient**
- ✓ **Parcours patient**
- ✓ **Dossier du patient**
- ✓ **Management de la prise en charge médicamenteuse**

## Une équipe pluri-professionnelle dédiée à l'analyse des EIGAS\*

### \*Evènements Indésirables Graves Associés aux Soins

À travers le système de signalement mis en place, notre établissement incite chaque professionnel à déclarer tout évènement indésirable (EI) dont il serait témoin et, a fortiori, les EI survenus lors de la réalisation d'investigations, de traitements ou d'actions de prévention avec des conséquences graves pour le patient/résident : **prolongation d'hospitalisation, transfert imprévu, incapacité temporaire ou permanente, décès inattendu...**

La Conférence Médicale d'Établissement a défini 4 types d'EIGAS qui déclencheront systématiquement une analyse des causes profondes :

- ✓ **Suicide et tentative de suicide**
- ✓ **Erreur médicamenteuse grave**
- ✓ **Décès inattendu**
- ✓ **Infection grave liée aux soins**

Cette démarche d'analyse **pluridisciplinaire** associant les personnes présentes au moment de l'incident permet d'**identifier les principales causes et les dysfonctionnements** survenus après un EIGAS. Elle s'attache à rechercher l'enchaînement des faits ayant conduit à l'évènement pour ensuite permettre de **définir les barrières à mettre en place pour éviter sa reproduction** et de planifier les actions à mettre en œuvre et leur suivi.

Une **équipe dédiée à l'analyse des EIGAS** ayant pour vocation d'**accompagner le gestionnaire des risques associés aux soins** dans l'animation des réunions d'analyse des causes profondes a été constituée cette année au sein de l'AHFC. Elle est composée de **8 professionnels de santé**, médecins (chefs) et surveillants (chefs), qui ont répondu à l'appel à candidatures et participé en mai à une formation animée par le RéQua abordant à la fois des notions théoriques et l'analyse de plusieurs cas pratiques.

La volonté de la cellule qualité/gestion des risques de **s'appuyer sur l'expérience des professionnels de terrain** en les associant à la réalisation des analyses est à l'origine de cette organisation (qui sera prochainement formalisée par un protocole). Cette démarche vise également à **renforcer encore la culture de la qualité et de la sécurité des soins**.

# - QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -

## Bilan de 2 programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP)

### Prévention de la prise de poids sous psychotropes

Pour rappel (cf. À la croisée... n°21 - septembre 2013), ce programme, élaboré par l'UTEP (unité transversale d'éducation du patient) à l'initiative du Comité de Liaison Alimentation et Nutrition, est destiné aux patients exprimant une appréhension ou un questionnement quant à la prise de poids suite à l'instauration d'un traitement par psychotropes.

Autorisé en juillet 2013 pour une durée de 4 ans par l'ARS (Agence Régionale de Santé), sa mise en oeuvre a débuté en 2014 sur des unités pilotes : Matisse, Courbet, Magritte, Cézanne, ainsi que les centres de psychiatrie générale de Vesoul et Belfort. Voici un bilan de cette 1<sup>ère</sup> année...

#### En chiffres-clés :

- ✓ 52 patients bénéficiaires
- ✓ 63 séances dispensées : 38 en hospitalisation complète et 25 en ambulatoire
- ✓ 27 professionnels mobilisés pour animer les séances en binôme (notamment infirmiers, mais aussi aides-soignants, aides médico-psychologiques, médecins et psychologue)
- ✓ Près de 470 heures de travail (intégrant le temps de préparation, d'animation et de débriefing des séances)

#### Principaux points forts du programme :

- ✓ Pour les patients : apport de connaissances, meilleure compréhension du traitement, sentiment d'être écoutés, rassurés, temps privilégié, documents remis appréciés, exercices pratiques en lien avec leur quotidien, changements d'habitudes effectifs...
- ✓ Du point de vue des soignants : formation à la mise en oeuvre du programme, séances très interactives, adhésion des patients, supports et outils adaptés, animation en binôme par des professionnels de structures différentes, groupes de patients venant d'unités différentes, soutien de la hiérarchie...

Reconduit sur les unités et structures qui l'ont dispensé, ce programme sera également mis à disposition des équipes qui le souhaitent dès l'automne 2015.

Une formation d'une journée pour les professionnels qui l'animeront est nécessaire. *Il ne peut être mis en place sans l'aval de l'UTEP, étant soumis à des recueils d'activités et des évaluations régulières du fait de son autorisation ARS.*

### « Profamille » : programme psycho-éducatif de soutien aux familles

L'éducation thérapeutique a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des patients souffrant de pathologie chronique. Elle s'adresse également à leur entourage, bien souvent démuni face à la maladie et aux difficultés quotidiennes rencontrées. Profamille est une ouverture vers ces familles, leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'apprendre à mieux vivre aux côtés de leur proche malade...

Pour rappel (cf. À la croisée... n°24 - septembre 2014), ce programme particulier destiné aux proches de patients souffrant de schizophrénie, repose sur la combinaison d'une information concernant la maladie et sa prise en charge et d'un apprentissage de techniques pour mieux faire face (gestion du stress, renforcement des habiletés de communication, entraînement à la résolution de problèmes...)



Mis en place sur l'Aire Urbaine en 2014, il nécessite de nombreuses séances avec les familles et un travail personnel à réaliser par celles-ci entre les rencontres. Le bilan de cette expérience est le suivant...

#### En chiffres-clés :

- ✓ 11 familles bénéficiaires
- ✓ 14 séances d'environ 2 heures animées en binôme par 2 infirmiers de l'hôpital de jour adulte de Belfort

#### Principaux points forts du programme :

- ✓ Pour les familles : réponse à une attente formulée depuis plusieurs années, contenus et exercices pratiques très appréciés, partage d'expériences avec d'autres, écoute, prise en compte de leurs difficultés, meilleure compréhension de la maladie, de ses symptômes et de son traitement, réassurance...
- ✓ Du point de vue des professionnels : sentiment d'avoir répondu à un véritable besoin des familles, assiduité, intérêt et implication de tous les participants à chaque séance, changements de comportements, soutien de la hiérarchie pour l'organisation, ...

Ce programme a été reconduit sur l'Aire Urbaine en 2015, une réflexion est en cours pour envisager un déploiement sur la Haute-Saône et une demande d'autorisation ARS...

# - DES MISSIONS ET DES HOMMES -

## PASSanté mentale

### Accès aux soins : repérage et coordination

**L**e 1<sup>er</sup> juin 2015, l'AHFC a mis en place une **Permanence d'Accès aux Soins de Santé mentale sur le bassin haut-saônois** (hors canton d'Héricourt inclus dans celui de l'Aire Urbaine), un **dispositif déjà existant sur l'Aire Urbaine depuis 2010**. **Coordinatrice de la PASSanté mentale de Haute-Saône, Esther LETINOIS (photo) nous présente ce nouvel outil qui vise à favoriser l'accès aux soins...**

Conseillère en économie sociale et familiale de formation, Esther a auparavant exercé dans les domaines de la protection de l'enfance et de l'insertion professionnelle et sociale. Elle a intégré notre Association en 2014 pour effectuer un remplacement au service de la protection des majeurs. Elle partage désormais son temps entre sa fonction de travailleur social sur nos structures ambulatoires de psychiatrie du sujet âgé à Vesoul et sa mission de coordination de la nouvelle PASSanté mentale.

« Dans un souci d'*harmonisation des pratiques*, le dispositif a été calqué sur celui de l'Aire Urbaine » explique Esther qui s'est appuyée sur l'expérience de son coordinateur, Baptiste GRENOT.

Pour rappel, les PASS sont des dispositifs, issus de la Loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions, visant à **faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité**. Elles peuvent accéder gratuitement à ces lieux de consultation avec un médecin et un travailleur social, le rôle de ce dernier étant de « leur permettre de s'insérer dans le dispositif de droit commun » précise Esther. Des PASS spécialisées se sont avérées nécessaires dans certains domaines et notamment en santé mentale afin de cibler un **public en situation de précarité qui (semble) présente(r) des troubles psychiques**. À la différence des PASS généralistes, il ne s'agit pas de lieux de consultation mais d'un **dispositif qui a pour missions essentielles le repérage des situations et la coordination de l'accès aux soins**.

La PASSanté mentale haute-saônoise fonctionne avec un **binôme composé d'un travailleur social** (la coordinatrice) **pour l'ensemble du bassin et d'un médecin pour chaque (inter)secteur de psychiatrie générale ou du sujet âgé**, à savoir les Docteurs Sylvette RICHELET pour le 70G01, Arnaud BOSSI pour le 70G03, Éric HUDELOT pour le 70G04 et Jean-Marc TALON pour le 70Z01.



ESTHER LETINOIS, COORDINATRICE DE LA PASSANTÉ MENTALE 70, DANS SON BUREAU INSTALLÉ AU CENTRE DE PSYCHIATRIE GÉNÉRALE VÉSULIEN

Le dispositif peut intervenir en intrahospitalier, sur sollicitation des bureaux des entrées notamment, mais aussi en ambulatoire ou à la demande d'organismes extérieurs, voire de familles concernées, via une « fiche de repérage préoccupant ». « *La personne orientée doit être informée au préalable de la démarche* » insiste Esther.

Concrètement, la coordinatrice de la PASS recueille les éléments nécessaires sur la situation et veille à ce que les droits de prise en charge des frais médicaux de la personne puissent être ouverts avant ou au cours de l'intervention des services de psychiatrie afin de lui permettre de **se projeter plus sereinement dans son parcours de soins**.

Elle interpelle le médecin concerné qui décidera ensuite de la prise en charge adéquate (hospitalisation, suivi ambulatoire...) si la situation relève bien de troubles psychiques ou d'une réorientation dans le cas contraire. (Si besoin d'un complément d'informations il pourra faire intervenir l'équipe mobile infirmière à domicile.) Esther mobilise alors les différents services de l'AHFC et extérieurs pour organiser cette prise en soin.

Elle tient à préciser que « *la PASS se veut être un facilitateur dans l'accès aux soins, mais ce n'est en revanche pas un dispositif de gestion de crise : dans de telles situations ce sont les urgences psychiatriques qui interviennent.* »

L'objectif actuellement est de **faire connaître ce nouveau dispositif aux prescripteurs potentiels, professionnels de l'établissement et des organismes partenaires** : structures d'insertion professionnelle, bailleurs sociaux, SIAO (service intégré d'accueil et d'orientation), collectivités territoriales, organismes d'aide à domicile ou encore réseaux de coordination des soins mais aussi UNAFAM (union nationale des familles et amis de malades psychiques), associations caritatives...

La PASSanté mentale de Haute-Saône reçoit un « *accueil très favorable* » et s'est même déjà vu signalé 17 situations préoccupantes, dont plus de la moitié par des partenaires extérieurs (à la fin du mois d'août 2015).

# - ZOOM SUR... -

## Partenariats culturels en pédopsychiatrie...

**L**e pôle enfant de psychiatrie infanto-juvénile de l'Aire Urbaine (90I01), tout comme l'intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile de Haute-Saône (70I01), ont répondu l'an dernier à l'appel à projets « Culture et Santé » 2015 visant à promouvoir le développement de la culture à l'hôpital : les candidatures de ces 2 services et de leurs partenaires respectifs ont été retenues par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

### ... avec l'Odyssée du Cirque de Bavilliers

Le projet culturel à l'hôpital porté, pour la première fois cette année, par le pôle enfant de psychiatrie infanto-juvénile de l'Aire Urbaine avec l'Odyssée du Cirque de Bavilliers a donc fait partie des lauréats 2015...

Un groupe de 5 patients, âgés de 2 à 12 ans, hospitalisés à temps partiel sur l'unité Dolto, a ainsi pu participer à un atelier « cirque » hebdomadaire avec un intervenant spécialisé dans l'apprentissage des pratiques des arts du cirque sous le grand chapiteau de l'Odyssée à Bavilliers.



Au cours de ces séances thérapeutiques, les enfants ont pu découvrir différentes disciplines : l'aérien, l'acrobatie, l'équilibre sur divers objets, la jonglerie ou encore les jeux d'expression (clown)...

Parmi les principaux objectifs du projet, « *cette médiation permet à l'enfant, à travers différentes expériences sensorimotrices, de mettre en jeu son corps différemment, de s'approprier les limites de celui-ci, d'expérimenter ses sensations propres... Cela lui permet également de s'inscrire dans une identité groupale* » explique le Docteur Cécile THOMAIN, médecin-chef du 90I01. « *Nous souhaiterions poursuivre ce projet culturel, en partenariat avec L'Odyssée du Cirque, pleinement investi par les enfants qui ont pris beaucoup de plaisir dans cette nouvelle modalité de soins.* »

### ... avec le Théâtre Edwige Feuillère de Vesoul

C'est la 6<sup>ème</sup> année consécutive que le projet « Culture à l'hôpital » déposé par le service de psychiatrie infanto-juvénile haut-saônois en partenariat avec le théâtre vésulien est retenu ! « *Ainsi, depuis 2010, le Théâtre Edwige Feuillère met à notre disposition un intervenant qui travaille 2 heures/mois autour d'un projet artistique avec les enfants hospitalisés* » relate le Docteur Michel TISSERAND, médecin-chef du 70I01.

Ces rencontres se déroulent au sein de l'unité mais parfois aussi au théâtre.

Les patients de l'unité Topaze ont pu participer à des ateliers avec les lauréats successifs du Festival Jacques Brel en 2010 et 2011, une dizaine d'enfants a même été intégrée en 2012 à un spectacle. Ces 2 dernières années, c'est l'unité Horizon qui a bénéficié de séances d'éveil musical avec un concert sur site du musicien en guise de final.

Le projet mené en 2015 s'articule autour de l'apprentissage du chant par le mouvement et la danse avec l'intervention d'une chef de chœur et d'une chorégraphe. Les patients d'Horizon ont également assisté à des répétitions au théâtre et, en juin dernier, 7 choristes du spectacle Swing Swing ont donné une représentation dans les locaux du Centre de Psychiatrie Infanto-Juvénile des Haberges à Vesoul (photo).



« *Ce partenariat culturel que nous souhaitons continuer de développer est extrêmement apprécié des patients, bien compris par les familles et valorisant pour le travail des soignants. Il renforce nos actions de soin et son inscription dans la durée est un atout majeur* » souligne le Dr TISSERAND qui tient à remercier les artistes pour leur engagement et le Théâtre pour les moyens mis en oeuvre mais aussi l'ARS, la DRAC, l'AHFC et l'Association Silex.

# - FENÊTRE SUR... -

## Nouveaux retraités

De mai à août 2015...

- ✓ **Micheline BALLETT** - conductrice machine à laver - Lingerie
- ✓ **Françoise CLEMENTE** - aide-soignante - Cheverny
- ✓ **Nicole DELACHAUX** - infirmière - Verlaine
- ✓ **Béatrice DURGET** - aide médico-psychologique - CATTP Luxeuil-les-Bains
- ✓ **Dr Michel FERRAND** - psychiatre - 25I02
- ✓ **Raymonde FISCHER** - agent hôtelier spécialisé - MAS Amboise
- ✓ **Nelly GARRET** - agent hôtelier spécialisé - Cafétéria Clairefontaine
- ✓ **Maryvonne LOTSCHER** - aide-soignante - Esquirol
- ✓ **Jocelyne MONNOT** - aide médico-psychologique - De Clérambault
- ✓ **Sylvie PEUQUET** - infirmière - Le Discus Adolescent
- ✓ **Michèle POIRSON** - aide-soignante - EHPAD La Chênaie
- ✓ **Dominique RENAUD** - surveillant-chef - 70G04
- ✓ **Francine STEINER** - agent hôtelier spécialisé - Verlaine
- ✓ **Gérard VUILLAUME** - aide médico-psychologique - Pôle d'ergothérapie de Saint-Rémy/Clairefontaine

## Nouvel élan « éco-gestes » !

Reprise du groupe de travail dédié

**L**a Direction de l'AHFC a souhaité relancer la dynamique participative en faveur du développement durable...



Après 2 campagnes d'affichage lancées en juin (autour de l'eau et de l'impression couleur), un nouveau **groupe pluriprofessionnel de promotion des « éco-gestes »** fait sa rentrée. **Composé de volontaires** et coordonné par la Direction des Services Logistiques et Techniques, il ciblera les thématiques prioritaires et les actions de communication à mener afin de sensibiliser chacun aux gestes du quotidien plus positifs pour l'environnement....

Les travaux d'isolation sont un levier d'action important en matière d'**économies d'énergie** : pour la seule année 2014, **26 500 m<sup>2</sup> de combles ont été isolés** sur l'ensemble des bâtiments de l'AHFC !

## Harcèlement entre ados



1<sup>er</sup> colloque de la MDA

**L**a Maison de l'Adolescence de l'Aire Urbaine (AHFC) organise un colloque le 9 novembre 2015 à Belfort.

Destinée aux professionnels et aux parents, cette journée a pour thème « **Le harcèlement entre adolescents : repérer, comprendre, agir...** » En savoir plus : [www.mda-au.fr](http://www.mda-au.fr)

## Journée d'étude Santé mentale

« **Parcours de vie - parcours de soins** »

**L**e 19 novembre 2015 aura lieu au Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey (71) un colloque sur le thème **des parcours de vie et de soins en santé mentale**. L'AHFC est impliquée dans l'organisation de cette journée au cours de laquelle plusieurs de ses professionnels proposeront des temps d'interventions...

Par le biais de son Directeur des Soins Infirmiers, Dominique SIRI, notre Association a rejoint depuis plusieurs années le groupe de directeurs des soins d'établissements psychiatriques de Bourgogne Franche-Comté à l'initiative de cette journée annuelle d'étude.

L'objectif de la thématique choisie cette année est de mettre en évidence et de **réfléchir à la complexité du parcours d'un patient en santé mentale**, par une approche soignante mais également d'un point de vue sociologique, social et politique (future grande région...). À partir d'un cas pratique, différents intervenants, **représentants de structures sanitaires, médico-sociales et sociales mais aussi d'associations d'usagers, présenteront des pistes d'amélioration** des réponses face à cette problématique au travers de leurs expériences, parmi lesquels pour l'AHFC : les plateformes de coordination en psychiatrie et santé mentale (lire page 3), la Maison de l'Adolescence de l'Aire Urbaine, l'unité de vie de psycho-gériatrie au sein de l'EHPAD Maison Blanche à Beaucourt ou encore les formations délivrées aux équipes sanitaires et médico-sociales pour une montée en compétences communes favorisant leur collaboration.

